



contact@triathlongrandest.fr | 03 83 18 88 03

Maison Régionale des Sports – 13 rue Jean Moulin – BP 70001 – 54510 TOMBLAINE

## Réunion Organisateurs Visioconférence

**21 novembre 2020**

Le Président de la Ligue, Jean Paul DUTHILLEUL, remercie les élus du Conseil d'Administration et les participants qui ont contribué à ces échanges :

LEHAIR Agnès (Metz Triathlon - élue Ligue), DIEDERLE Alexis (Brumath Triathlon) SCHOUB Arnaud (Triathlon Club Deodatien), BONNEAU Aubert (Vittel Triathlon), PLANCON Caty (Triathlon Pays de Champagne), MIROUX Céline (Kronos Triathlon), VARNIER Christelle (Bar Natation Triathlon Club) KAPPLER Christine (SG Wantzenau Tri), LEONARD christophe (Triathlon club Mussipontain), ROUX Corinne (Sezanne Triathlon), NEUMANN Dany (TG Tri 10), JEANNET Florent (Raid Evasion Azimut), VAN DAELE Frédéric (Triathlon club de la Vologne), LABDANT Julien (Woippy-Madine Triathlon), LE NEVE Laurence (Trimoval Molsheim), CORNUEL Laurent (Langres Triathlon), SCHNEIDER Laurent (Champagne triathlon), THOUVREZ Laurent (Cosd Triathlon), CARABIN Lina (ACOLIT), MONTICONE Loïc (TG TRI 10), HERZOG Lucas (Triathlon Remiremont Olympique Club), MATHIEU Maud (Kronos - élue Ligue), FORCADETTE Michel (Comité 54), GARD Patrice (Triathlon Remiremont Olympique Club), BAILLY Philippe (Comité 52 - ECA Chaumont), GAMEL Rémi (FAST Guebwiller), BITSCH Richard (Comité 68 - élu Ligue), PINCON Robert (Trimoval Molsheim), REICHENBACH Robert (COTO), TACHE Tony (élu Ligue), REMY Yann (Tri Club Vosges du Nord ), OIJID Yassine (Triathlon Nancy Lorraine), DUCHEMIN Nicolas et GERBER Antoine (Salariés Ligue)

### Le président introduit la réunion en débutant par plusieurs points d'actualités

#### Rappel de la mise en place de différentes aides attribuées par la Ligue :

- Le soutien aux organisateurs qui avaient des frais engagés pour leurs manifestations dont vous trouverez le détail dans le [PV de la réunion Covid](#)
- L'aide à toutes les écoles de triathlon labellisées pour la saison 2020 à hauteur de 240€ quel que soit son nombre d'étoiles. Aide aux 10 premiers clubs au Challenge Régional Jeunes (récompensant les associations qui se sont mobilisées sur les épreuves régionales en septembre). Soutien aux Structures Sportives Scolaires et Clubs Excellence Jeunes.  
Détail dans le [PV de la réunion de CA](#)

#### Calendrier Labels Grand Est 2021 :

Il est disponible sur le [site de la Ligue](#)

#### Arbitrage :

Le nombre d'arbitres devient préoccupant pour le bon déroulement des épreuves. La baisse actuelle, cumulée aux contraintes sanitaires présageant une saison 2021 difficile. Ainsi de façon à favoriser l'arrivée de nouveaux arbitres, une aide à hauteur de la part fédérale des cotisations fédérales sur les licences de chaque nouvel arbitre sera reversée par la Ligue.

Infos : <https://triathlongrandest.fr/decouvrir-larbitrage/>

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !



Une discussion s'ouvre pour évoquer la possibilité d'un soutien aux arbitres lors d'épreuves locales. Avec une formation allégée & spécifique, les bénévoles de clubs, volontaires, pourraient éventuellement officier sur certaines missions dédiées de leur épreuve, toujours avec accord préalable et sous l'autorité de l'Arbitre Principal.

Un appel aux organisateurs et aux clubs sera réalisé pour accompagner la Commission d'Arbitrage et créer un groupe de travail qui affinera ce projet.

### Renouvellement de licences :

La Fédération anticipe différents scénarios avec la crise sanitaire, notamment un risque de baisse des licenciés pouvant être de l'ordre de 25%. Pour y répondre, elle vient de décider de repousser au 1er juin la pénalité de retard pour les renouvellements de licences et d'affiliation club.

Les chiffres de renouvellement à la même date (20/11/2019 vs 20/11/2020) au sein de la Ligue Grand Est confirment ce retard (Total et détail par club et département disponible dans le [PV de réunion de CA](#)).

Le club de Remiremont demande une étude comparative entre le public jeunes et adultes.

Les chiffres mis à jour sont les suivants :

	2019	2020	Diff	Pourcentage
<b>Total</b>	<b>2014</b>	<b>1515</b>	<b>-499</b>	<b>-24,8%</b>
<b>Jeunes</b>	<b>597</b>	<b>468</b>	<b>-129</b>	<b>-21,6%</b>
Filles	218	182	-36	-16,5%
Garçons	379	286	-93	-24,5%
<b>Adultes</b>	<b>1417</b>	<b>1047</b>	<b>-370</b>	<b>-26,1%</b>
Femmes	367	296	-71	-19,3%
Hommes	1050	751	-299	-28,5%

Les clubs font remonter également la prudence dont les licenciés font preuve pour procéder au renouvellement de leurs adhésions 2021 étant donné le contexte. Ainsi, certains clubs partagent leurs actions pour tenter d'inciter une prise de licence malgré le confinement :

- Remise tarifaire sur les adhésions anticipées
- Soumettre la possibilité d'une licence "loisir", moins onéreuse, dans un premier temps puis basculer ensuite sur un format "compétition"
- Séances envoyées par mail ou en visio type PPG / Home Trainer

### Derniers liens utiles Covid19 :

- Documents utiles FFTRI

<https://www.fftri.com/pratiquer/prevention-coronavirus-covid-19/>

- Pratique autorisée

<https://www.fftri.com/actualite/covid19-courrier-du-directeur-technique-national-fftri-benjamin-maz>

e

- Autres aides : Région & collectivités, Fonds de solidarité, chômage partiel, “Soutiens ton Club”

<https://www.associations.gouv.fr/covid.html>

#### **Autres informations communiquées :**

- Salariés de la Ligue en activité partielle
- AG des Clubs : pas de représentant Ligue considérant le contexte / diffusion d’outils et tuto gratuits en ligne “[balotilo.org](http://balotilo.org)”
- Décembre : rencontre des Entraîneurs en visioconférence et travail sur l’ETR
- Prochain Conseil d’Administration prévu le 19/12
- L’AG de la FFTRI prévue le 12/12
- Une visio du candidat à l’élection fédérale, Cédric Gosse, se déroulera ce 21 novembre à partir de 14h. Philippe Bailly précise que Emmanuel Chabannes présentera également son projet, une communication sera effectuée à ce propos au cours des prochains jours.

### **1<sup>er</sup> Thème : Modalités d’organisation des épreuves FFTRI au niveau de la Ligue Grand Est de Triathlon**

Antoine Gerber présente le projet à débattre, issu d’un groupe de travail constitué d’organisateur, d’élus de la Ligue et de salariés.

#### **A. Processus de validation des dates**

La première problématique pour les organisateurs est de pouvoir se positionner le plus tôt possible vis à vis des différentes contraintes de réservation d’infrastructures, positionnement en mairie etc ...

Ainsi les organisateurs de début de saison (1<sup>er</sup> janvier au 30 juin) déposent leur demande de date via un questionnaire/formulaire\* en ligne, avant le 30/06 de l’année N-1 (\*l’espace tri 2.0 n’ouvrant que fin août, du fait des grilles tarifaires à renseigner). Les organisateurs de fin de saison (1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre) déposent leur demande de date avant le 30/09 de l’année N-1 sur ce même questionnaire.

Ainsi :

- Pour les épreuves du 1er semestre, la Ligue traite les demandes début juillet N-1
- Pour les épreuves du 2nd semestre, la Ligue traite les demandes début octobre N-1.

La Ligue validera les demandes d’inscription au calendrier si:

- l’organisateur n’a pas de facture en attente, datant de plus de 2 mois
- l’épreuve ne représente pas un “doublon”

#### **Cas des doublons :**

Définition : situation où au moins 2 organisateurs souhaitent organiser sur une même date, étant éloignés de moins de 100km, et s’adressant aux mêmes catégories d’âge, sur des formats de courses et disciplines similaires.

En cas de situation de “doublon” avérée, les dates sont mises en attente de validation.

1ère étape :

L’information de la situation de doublon est transmise aux organisateurs concernés dès la saisie du questionnaire/formulaire. Les informations communiquées demeurent accessibles en ligne.

**Situation où le doublon de date & format est maintenu suite à 1ère étape.**

2ème étape :

La Commission des Epreuves soumet des propositions pour aménager les formats proposés et les rendre compatibles sur une même date (exemple 1 : organisateur A = jeunes, organisateur B = Adultes ; exemple 2 : épreuves mutualisées sur un site...)

**Situation où le doublon de date & format est maintenu suite à 2ème étape.**

3ème étape :

La Commission des Epreuves soumet au Conseil d’Administration de la Ligue qui décide souverainement de la validation du / des agrément-s à la date soumise. Elle s’appuie, sur la grille analytique suivante :

- Dossier de présentation disponible
- Ancienneté-antériorité, rayonnement
- Qualité d’organisation
- Nombre de participants
- Disponibilité du corps arbitral
- Respect des protocoles administratifs et comptables sur les éditions passées
- Contraintes imposées à l’organisateur (autorisation préfectorale, disponibilité infrastructures etc ...)

Suite à cet exposé, des discussions sont engagées autour du critère “type d’organisateur” (club ou “non club”). Il est rappelé que tous sont acteurs du triathlon, qu’il est nécessaire de conserver une certaine unité et capacité au dialogue pour privilégier avant tout la pratique fédérale des disciplines enchaînées.

Il est rappelé que les organisateurs peuvent toujours déclarer leur épreuve en cours d’année, mais ne seront plus prioritaires par rapport aux manifestations déjà déclarées et validées.

A rappeler que les **demandes d'agrément pour les épreuves compétitives, doivent être faites au plus tard 3 mois avant la date de manifestation** (notamment pour prévoir l'arbitrage). En cas de non-respect de ce délai minimum, la Ligue peut valablement ne pas attribuer d'agrément.

## **B. Délivrance de la Licence Manifestation**

La 2<sup>e</sup> phase de l'agrément passe obligatoirement par Espace Tri 2.0 et consiste pour les organisateurs à déclarer le détail des épreuves via les formulaires dédiés, payer l'agrément, téléverser les documents\*. Le bon respect de ce processus, dans les délais impartis, permet à ce que la Ligue valide l'agrément de la manifestation.

\* Rappel des documents obligatoires :

- Règlement de l'épreuve
- Programme et horaires
- Plan des parcours, site etc ...
- Dispositif des bénévoles (facultatif)
- Plan de Secours (facultatif : modèle à disposition si besoin)

## **C. Pass compétitions et cotisation participant**

Le jour de l'épreuve, l'arbitre principal doit avoir accès aux pass délivrés, pour chaque épreuve agréée, et être en mesure de faire figurer le recensement dans son rapport.

A l'issue de l'épreuve, les organisateurs doivent transmettre dans les 48h les résultats et dans les 2 semaines qui suivent la manifestation le nombre de Pass Compétition (et/ou Pass Loisirs).

La Ligue saisit les Pass Compétitions dans l'Espace Tri 2.0. qui édite une facture. Le paiement reste à 30 jours de la date d'émission de facture.

Les organisateurs doivent conserver les Pass Compétition originaux / preuves informatiques (à fournir sur demande de l'assureur en cas de sinistre).

La cotisation participant est facturée après l'épreuve. Elle est calculée sur le nombre de partants et permet notamment la prise en charge financière par la Ligue des frais d'arbitrage.

Les tarifs des Pass et Cotisation Participant sont disponibles en ligne sur le site de la Ligue.

## **2<sup>e</sup> thème : Épreuves au Label Grand Est :**

### **Rappel des épreuves et titres décernés**

➤ Championnat Grand Est de Triathlon Jeunes

- Championnat Grand Est de Duathlon Jeunes
- Championnat Grand Est d'Aquathlon Jeunes
- Championnat Grand Est de Triathlon
- Championnat Grand Est de Triathlon Longue Distance
- Championnat Grand Est de Duathlon
- Championnat Grand Est d'Aquathlon
- Championnat Grand Est de Bike & Run
- Championnat Grand Est de Cross Triathlon
- Championnat Grand Est de Cross Duathlon
- Coupe Grand Est de Triathlon
- Coupe Grand Est de Duathlon
- Championnat Grand Est Relais Mixte Triathlon

### A. Cahier des charges

Document disponible en ligne : <https://triathlongrandest.fr/epreuves/labels-grand-est/>

Les différents critères demandés sont maintenus par rapport à 2020 (chronométrage, inscriptions en ligne...)

#### + Précision des pièces et date pour le dépôt de candidatures

Les organisateurs candidats doivent faire parvenir avant le **30 juin de l'année N-1** leur dossier précisant :

- Le label pour lequel il dépose candidature,
- La date souhaitée pour l'organisation et à l'idéal une seconde date
- Une lettre d'avis favorable de la mairie du lieu principal de la manifestation
- Le dossier technique comportant à minima
  - le programme prévisionnel des courses (toutes courses insérées au programme de la manifestation),
  - la description des parcours et un plan de sécurité,

#### + Recommandations techniques

La réglementation spécifique des épreuves Grand Est donne quelques axes mais **pour les épreuves jeunes (qui feront office de sélectifs aux Championnats de France)** ci-après quelques éléments supplémentaires :

- Il ne peut, en aucune manière, y avoir une quelconque interférence entre les courses sélectives (prioritaires en termes d'horaires de préférence l'après-midi pour permettre la venue des licenciés de tout le territoire sans nuitée) et les autres courses au programme de la manifestation. Les organisateurs doivent notamment séparer clairement les courses jeunes sélectives des courses adultes.



contact@triathlongrandest.fr | 03 83 18 88 03

Maison Régionale des Sports – 13 rue Jean Moulin – BP 70001 – 54510 TOMBLAINE

- Une numérotation de dossards (Exemple Minime Garçon 100 à 150 Minimes Filles 150 à 200 etc ...) ou signe distinctif (pastille couleur, lettres ajoutées ...) par catégorie est souhaitée de façon à pouvoir repérer en direct les jeunes.
- La course avec Aspiration Abri est indispensable pour pouvoir coller au format des Championnats de France.
- Une inscription séparée entre les jeunes et les adultes est à mettre en application de façon à conserver un certain nombre de places pour les jeunes.

## **B. Attribution des labels**

La Ligue désigne les épreuves labellisées en fonction de critères :

- Cohérence sportive du calendrier (entre échéances nationales et régionales), prioritairement chez les jeunes
- Alternance des organisateurs porteurs de labels
- Répartition géographique des labels
- Éviter le cumul des épreuves à label le même week end
- Privilégier les organisateurs expérimentés
- Dossiers techniques disponibles, retours des précédents rapports d'arbitrage, respect des procédures administratives

## **Points divers**

- Réponse au COTO sur la possibilité d'avoir un inventaire du matériel des clubs et organisateurs affiliés : la Ligue a sollicité et relancé les clubs et Comités Départementaux pour ce recensement, malgré le nombre limité de retours, un fichier de référence, actualisé, sera partagé.

- Réponse à Champagne Triathlon sur les labels fédéraux : il est nécessaire de déclarer à nouveau les labels Développement Durable, Mixité et/ou Paratriathlon pour la saison 2021 même s'il s'agit du report d'une épreuve qui n'a pu se tenir en 2020.

En fin de réunion, la parole est laissée aux participants pour s'exprimer et poser leurs éventuelles questions supplémentaires. En l'absence de nouvelles interrogations, l'ensemble des personnes est remercié par le Président de la Ligue pour ce temps d'échange en clôture de la réunion.

Jean Paul DUTHILLEUL,  
Pour la Ligue Grand Est de Triathlon

*Envie de différence ? Vibrez Triathlon !*





contact@triathlongrandest.fr | 03 83 18 88 03

Maison Régionale des Sports – 13 rue Jean Moulin – BP 70001 – 54510 TOMBLAINE

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !

